



AJD / Le Service de Prévention Spécialisée

La Fondation AJD Maurice Gounon a créé officiellement en 1987 le Service de Prévention Spécialisée (SPS).

Financé par la Métropole du Grand Lyon et le Département du Rhône le service de prévention spécialisée intervient prioritairement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sur 13 territoires du département et de la métropole de Lyon.

« Aller vers »...

Le Service de Prévention Spécialisée est constitué de 8 équipes éducatives mixtes qui vont à la rencontre des jeunes dans leur environnement habituel, au collège, dans la rue, au pied des immeubles, etc.

... pour « faire avec »

Ce mode d'intervention spécifique à la prévention permet de s'implanter au cœur des quartiers, d'être au plus près des problématiques, et d'instaurer une véritable relation de confiance avec les jeunes et les familles, afin d'apporter des réponses à leurs préoccupations et de bâtir avec eux des projets d'action adaptés.



Qui aidons-nous ?

+ de 1 250 jeunes accompagnés
chaque année, dont :

- **Des jeunes** âgés de 10 à 25 ans, principalement issus des Quartiers Prioritaires de la ville.
- **Des parents** qui ont besoin d'un soutien dans l'éducation de leurs enfants.
- Des décrocheurs scolaires, des « Invisibles », des MNA (Mineurs Non Accompagnés), etc...

Notre mission

L'action éducative du Service de Prévention Spécialisée a pour finalité de **lutter contre toutes les formes d'inadaptation sociale** et **d'accompagner les jeunes principalement âgés de 10 à 25 ans vers les dispositifs de droit commun**.

L'objectif principal est **d'accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain**, de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, d'aider à l'insertion sociale et professionnelle.

L'objectif secondaire est de **maintenir une présence sociale, recréer du lien dans les quartiers** et favoriser le pouvoir d'agir des habitants.

Nos missions prioritaires : Persévérance scolaire, insertion médico-sociale et professionnelle, soutien à la parentalité, prévention des conduites à risque, développement du pouvoir d'agir.

Les actions du Service de Prévention Spécialisée



Modalités de déploiement

Afin d'accomplir leur mission, les équipes éducatives du service de la Prévention Spécialisée passent beaucoup de temps, dans la rue, avec les jeunes. Ils organisent aussi différentes activités et chantiers éducatifs, toujours en lien avec les parents.

Voici les principales modalités d'intervention des éducatrices et éducateurs du SPS :

- **Travail de rue** : présence sociale dans les quartiers et « aller vers ».
- **Actions collectives** : activités sportives ou culturelles pour un groupe de jeunes, sous forme de sorties à la journée ou de séjour incluant les parents.
- **Accompagnements individuels** : au travers de grands axes éducatifs prédéfinis comme la santé, la scolarité, la citoyenneté, etc.
- **Chantiers éducatifs** : travaux de réhabilitation (peinture, espaces verts, nettoyage, ...) ou actions de protection de l'environnement permettant d'allier 1^{ère} expérience professionnelle et engagement citoyen.
- **Développement social local** : favoriser le pouvoir d'agir des habitants et orienter vers le droit commun.

Les équipes cherchent toujours à créer de nouvelles activités, récurrentes ou ponctuelles pour aider les jeunes et les sensibiliser.

AJD Cycles

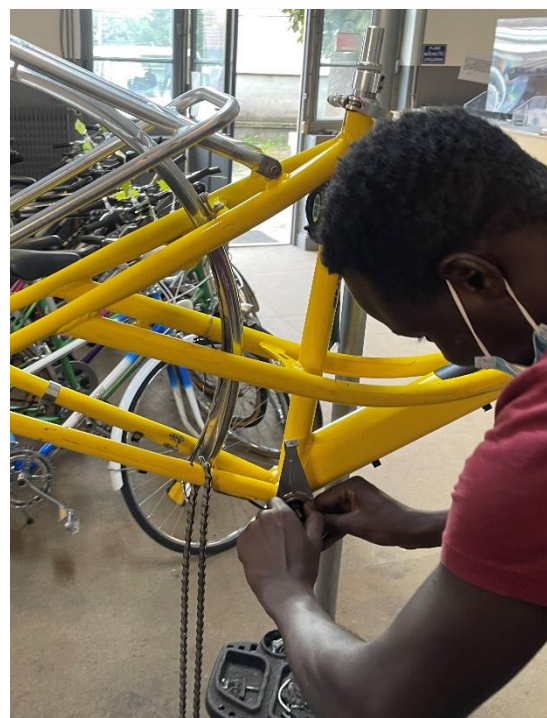
Le service de prévention spécialisée est doté d'un atelier de réparation de cycles situé à Caluire.

L'équipe d'éducateurs techniques accueille toute l'année des jeunes en difficulté. Ces accueils peuvent avoir plusieurs objectifs : remobilisation, observation, insertion, stage, chantier éducatif pour financer un projet, etc. Ces objectifs se construisent avec les travailleurs sociaux qui orientent les jeunes, et donnent lieu à une évaluation en fin de semaine.

Prévention du décrochage scolaire :

Grâce à un partenariat formalisé avec l'Éducation Nationale, le dispositif AJD Cycles permet de lutter contre le décrochage scolaire. Chaque année plusieurs collèges de nos secteurs de prévention mettent en œuvre avec les éducateurs de prévention et les professionnels d'AJD Cycles des semaines de remobilisation. Elles permettent de travailler autour du projet personnel d'élèves repérés comme potentiellement décrocheurs.

Pour plus d'informations : www.fondation-ajd.com/cycles



Secteurs d'intervention

Pour la Métropole :

La CTM (Conférence Territoriale des Maires) Lômes et Coteaux du Rhône : Givors, Grigny sur Rhône, La Mulatière, Oullins-Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Rillieux-la-Pape, Vernaison.

La CTM Nord Val de Saône : Irigny, Caluire-et-Cuire, Fontaines sur Saône, Neuville sur Saône.

Pour le Département du Rhône : Tarare et Brignais.

AJD Prévention Spécialisée

100 rue des Fougères - 69009 Lyon

Tél. 04 78 39 21 75 // sps@fondation-ajd.com

FONDATION AJD MAURICE GOUNON
3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire et Cuire
Tél. 04 78 08 23 83 - siege@fondation-ajd.com

Rejoignez-nous !

www.fondation-ajd.com